



Lettre de distribution du samedi 09 avril 2016 à la ferme Vandame, à Villiers-le-Bâcle

numéro

105

L'édito, les nouvelles de nos agriculteurs partenaires,
en dernière page, produits distribués aujourd'hui & prochaines distributions

L'édito
du mois

CDT-Sud – Avis sur la seconde version du CDT

Vous vous souvenez que le CDT-Sud dans sa première version avait reçu un avis défavorable à l'unanimité des commissaires enquêteurs.

Vous vous rappelez aussi la recommandation numéro 5 des commissaires de « *renforcer substantiellement la concertation pendant la période d'actualisation, de finalisation et d'adoption du CDT* ».

Evidemment la seconde version a été concoctée dans l'été 2015 en évitant d'associer les simples citoyens.

L'avis sur cette seconde version est arrivé début mars. C'est cette fois un avis favorable à la majorité des commissaires et avec 4 réserves importantes et incontournables puisqu'il est précisé : « *Si les réserves ne sont pas levées par les signataires du contrat de développement territorial « Paris Saclay Territoire Sud* », l'avis est réputé défavorable ».

Petite victoire d'abord, l'association Terre et Cité est réintégrée dans la gouvernance de la fiche concernant le programme d'action de la ZPNAF. L'association qui avait osé critiquer la première version du CDT s'était faite tout simplement éjecter des partenaires identifiés sur certaines fiches qui concernent directement son implication : programme d'action, lié au LEADER, et filières courtes. Il est heureux que les commissaires enquêteurs, dans leurs réserves, aient choisi de réhabiliter Terre et Cité sur des projets du CDT qui sont le cœur de l'activité de Terre et Cité justement.

Autre réserve : La disparition de la fiche 21... La fiche 21 est celle qui organise le pôle d'échange multimodal au Christ de Saclay. Là il s'agissait, enfin, que le CDT se mette en règle avec les recommandations de l'Autorité de Sureté Nucléaire (ASN) par rapport au périmètre de sécurité autour des réacteurs du CEA. Il est vraiment

difficile de comprendre comment un préfet peut porter et pousser un projet, le CDT, qui est contraire aux règles et recommandations de l'ASN. Les commissaires ont sanctionné et ils ont eu raison. Conséquence de cette affaire, la ligne 18 n'a plus de terminus au Christ de Saclay, donc l'enquête publique actuellement en cours concerne une ligne dont on ne connaît pas encore la gare « terminus » promis pourtant pour 2024. Etrange non ? On demande aux citoyens de s'exprimer sur un projet non « bouclé », mal « ficelé ».

Il y a aussi une réserve pour que le CDT précise enfin clairement combien de logements seront construits avec le détail par commune concernée.

Les commissaires ont aussi exprimé des doutes, et ont donc émis une réserve, sur l'emprise des ouvrages pour les transports en bordure de la RD36 et par conséquent de la ZPNAF. Est-ce que tout a bien été calculé ? Le CDT devra préciser, mieux qu'il ne le faisait, les emprises sur la ZPNAF pour le futur métro.

C'est donc un avis favorable, certes, mais force est de constater que la mobilisation de tous a porté ses fruits et que les commissaires ont suivi beaucoup de récriminations formulées sur ce document.

C'est un vrai feuilleton qui doit inciter chacun à toujours plus de vigilance citoyenne, même envers les élus, communautés d'agglomération et, c'est à peine croyable, même les préfetures. Ceci nous renforce dans nos incitations régulières à vous exprimer dans les registres d'enquêtes publiques. Jusqu'au 26 Avril, n'oubliez donc pas de vous exprimer sur la ligne 18 à l'adresse suivante <http://www.enquetes-publiques.com/Enquetes2?RDEPOT=EP16029> ou dans les mairies concernées.

Cyril G.

Ferme Vandame

Nouvelles de la ferme

Le mois de mars a été un peu plus frais et beaucoup plus pluvieux qu'un mois de mars moyen. Les travaux dans les champs détrempés sont donc difficiles et le sol est encore trop froid pour planter les pommes de terre. De plus, le champ destiné aux pommes de terre n'est pas labouré en raison des pluies qui rendent impraticable l'utilisation du tracteur. Le choix avait été fait de ne pas labourer avant l'hiver (cela limite l'érosion) et de faire un labour de printemps qui en contrepartie nécessite plus de recours à la mécanique : retourner la terre, laisser sécher, revenir casser les gros blocs de terre séchés, même si le champ retenu n'est pas très argileux.

Néanmoins, Cristiana et Manu ont semé les féveroles et le lin. Ils ont également passé la bineuse dans les champs de blé bio pour ameublir le sol. Les autres travaux sont en attente.

Nouvelles du fournil

Le départ en congé de maternité d'Aline, responsable du fournil et spécialiste de la cuisson du pain dans un four à bois et de l'enfournement à la pelle, complique quelque peu la production du pain et des biscuits. La cuisson au bois nécessite beaucoup d'expérience, d'observations, d'attention et les jeunes y sont peu formés. Compte tenu d'une modification possible de l'organisation du fournil, le contrat Pain serait maintenu sur la base actuelle de 80 à 90 pains produits pour notre AMAP. En revanche, bonne nouvelle pour les gourmands, il nous propose une fabrication supplémentaire maximum de 15 brioches par mois. Démarrage prévu pour la distribution de MAI.

Si cette possibilité vous intéresse, rendez-vous sur notre site pour télécharger le contrat ou à l'accueil.

Attention. Une seule brioche par contrat et enregistré dans l'ordre d'arrivée ! Josyane R.

Pâtes

Au 1er jour bien froid de ce printemps, Olivier Laure et moi avons rendu visite à Thomas à la ferme Cirou.

Une visite complète et passionnante des installations et d'une petite partie des terres nous a fait comprendre les difficultés et les projets de cette exploitation.

Notre AMAP par le nombre des contrats souscrits apporte un soutien à Thomas qui lance au travers de cette production de pâtes une diversification en aval.

Concernant l'activité Pâtes, nous avons visité l'atelier, et avons pu voir les machines en action.

Thomas a préparé quelques kilos de fusillis sous nos yeux tout en nous expliquant le processus de fabrication.

Cela nous conforte dans notre confiance en cette activité qui est appelée à se développer.

Une fois le blé dur récolté la première étape de transformation du blé dur a lieu au moulin pour produire la semoule qui sera utilisée pour préparer les pâtes :



Connaissez-vous la différence entre semoule et farine ? Il s'agit de la matière première : blé dur pour la semoule et blé tendre pour la farine.

Le mois prochain nous vous parlerons de la fabrication des pâtes à proprement parler... Françoise N.



Tisanes et aromates de la ferme Sapousse

A vos agendas : La date limite du contrat 2016-2017 est fixée au 20 avril 2016.

Une visite de la ferme Sapousse à Pussay dans l'Essonne est prévue le samedi 21 mai après-midi entre

15h et 17h. Un lien vous a été communiqué par courriel afin de vous inscrire et de demander ou proposer un covoiturage.

Karine M. pour le groupe "tisanes et Aromates"

Ferme Fontaine Sainte-Colombe - Produits laitiers

Printemps 2007 : notre AMAP fait la connaissance d'Anne et Jean-Jacques Boudin, et de leur exploitation « la ferme de la fontaine Sainte-Colombe », met en place le contrat que vous connaissez ; et depuis 9 ans, lait, produits laitiers et fromages [AB] sont à chaque distribution, pour le grand plaisir des amateurs. Jean-Jacques a souvent partagé son enthousiasme et aussi l'ardeur et le travail qui ont été nécessaires à la conversion en bio de leur ancienne exploitation céréalière conventionnelle (cf. les articles sur le site des jardins de Cérès).

La rumeur enfloit depuis l'automne, et la voilà confirmée par le message de Jean-Jacques : ils ont décidé de prendre leur retraite !

« *Nous confirmons que, après la distribution de Juillet, nous ne renouvellerons pas le contrat que vous aviez mis en place avec nos produits laitiers : ce contrat nous liait dans un climat de confiance et d'amitiés avec vos adhérents de la région du plateau de Saclay depuis 2007/2008.*

L'été dernier j'ai été victime d'un gros pépin de santé, avec burn-out, et je peine à refaire surface. Enfin je reprends confiance en moi...

Je profite de ce message pour vous annoncer notre projet de cessation d'activité, avec vente du corps de ferme, de la fromagerie, du bâtiment d'élevage, et bien entendu, des vaches.

Nous recherchons un successeur avec bail de 18 ans pour les terres dont nous conservons la propriété. Dès que nous aurons trouvé le bon profil parmi les candidats, dont certains se sont déjà manifestés, nous partirons en Savoie pour une nouvelle vie.

Nous souhaitons de tout cœur que ce message vous trouvera tous en bonne santé et toujours actifs pour le bénéfice des produits locaux que vous mettez en avant. »

Anne et Jean-Jacques Boudin

Nous leur souhaitons une belle et douce nouvelle « reconversion » !

le groupe « lait et fromage de vache »

Viande du Perche

Agnelages au GAEC de la Ferme.

Les brebis peuvent donner naissance à 1 ou 2 agneaux, il arrive parfois que cela monte à 3 ou 4, et les Cirou ont connu une expérience avec 5. le cinquième tenait dans la main de Françoise !

Chez les Cirou, le phénomène des naissances doubles se présente de manière répétée.

Françoise explique le phénomène, commun aux chevreaux et probablement bien d'autres animaux : à partir d'une quinzaine de jours avant la fécondation de la brebis, si la quantité de nourriture disponible est spécialement abondante, et si cela se poursuit au moins

pendant 1 mois après la fécondation, il est statistiquement beaucoup plus probable d'obtenir des naissances doubles.

Cette année, dans la quinzaine entre le 27/02 et le 12/03, les naissances ont été de près de 200 agneaux pour 100 brebis. Beau succès de gestion du troupeau.

Pour en revenir à nos moutons, nous retenons que Françoise et Bernard connaissent si bien les animaux qu'ils contrôlent la reproduction mieux que ne peut le faire la chimie.

Rappel : **visite des fermes le 21 mai**

Henry C. pour le groupe viande

Huile de tournesol & huile de colza

Porte ouverte le samedi 4 juin à la ferme de la Féverole à Bretoncelles (61), dans le PNR du Perche.

« Nos » producteurs d'huile de colza et de tournesol, Christophe et Valérie, proposent de vous accueillir pour une visite sur leur ferme le samedi 4 juin après-midi. Cette visite se fera en même temps que celle des adhérents d'une autre AMAP. Possibilité de pique-niquer et d'acheter des produits sur place pour le pique-nique ou pour la route. Voir le site de la ferme : <http://lafeverole.jimdo.com/acces/>

La ferme, située dans le Perche, cultive des céréales mais aussi, colza et tournesol. Toutes les cultures sont conduites en culture biologique et certaines parcelles en agroforesterie. En 1989, Christophe a décidé de reprendre la ferme de ses parents et en 1995, de passer à l'agriculture bio pour ne pas être dépendant d'un système sur lequel l'agriculteur n'a aucune prise. La ferme de 180 ha est répartie sur deux sites, l'un autour de la ferme, l'autre près de la commune de la Loupe. Claire E.

Les réunions du conseil d'administration sont ouvertes à toutes et à tous, prochain CA le 11 avril puis les 19/05, 13/06. Pour y participer, contactez nous : 06 82 65 93 99

Miellerie de la Mérantaise

Depuis quelques jours, des températures de saisons pointent timidement, mais les mois de février et mars ont été détestables pour les colonies (froid, vent, pluie, l'un après l'autre ou en même temps). Cette situation succédant à un hiver très doux et évidemment sans fleurs a nécessité un suivi tout particulier des colonies.

Paradoxalement, les ruches ne se portent pas si mal et les pertes ont été très limitées cet hiver. Les reines, profitant probablement d'un automne prolongé, ont dû pondre plus tard que d'habitude, renforçant ainsi considérablement les colonies. Si le beau temps s'installe enfin, la saison devrait bien démarrer.

Outre la production de miel bien évidemment,

l'objectif de cette saison apicole va être de continuer la reconstitution du cheptel des colonies qui ne s'est pas encore remis des pertes très importantes de l'hiver 2014-2015. Celle-ci se fera par division des colonies les plus fortes et par capture d'essaims d'abeilles en mai ou juin le plus souvent. Si vous en voyez un et qu'il est accessible, vous pouvez m'appeler...

Tout le miel est vendu depuis la mi-janvier, la prochaine récolte aura lieu vers la mi-mai si tout se passe bien (miel de printemps de la vallée de Chevreuse). Pour infos, les formulaires contrats miel 2016 sont disponibles.

Bon printemps à tous.

Roland Rondelet

Produits distribués et contrats à souscrire aujourd'hui

Pré acheté par contrat : Produits laitiers de vache – Champignons (à partir de 15h) – Viande & jus de pomme – Fromages de chèvre – Farine – Poulets & oeufs – Pain & Brioches – Légumes d'hiver – Fondants au miel – Pâtes & Farine de Sarrasin – Huile d'olive – Huiles de tournesol et colza – Tisanes et Aromates – Cresson

Contrats à souscrire : Huile d'olive – Huiles de tournesol et colza – Produits laitiers de vache – Viande & jus de pomme – Sel – Miel & fondants (Nouveau) – Champignons – Cresson – Tisanes et Aromates – Pain – Pommes de terre & Farine - Fromages de chèvre – Pâtes & Farine de Sarrasin – Légumes d'été (Nouveau)

Prochaines distributions : le samedi à 14h30, à la ferme Vandame

Prochaine distribution le samedi 14 mai 2016,

puis les samedi 11/06, 02/07 (partielle).

Les rendez-vous des Jardins de CERES

Vie du territoire :

- **Du 21 mars au 26 avril** : Enquête publique sur le Métro Ligne 18

Voir la rubrique « vie du territoire » de la lettre de mars.

2 réunions publiques restantes (20H) **le 8 avril** à Gif-sur-Yvette (Supélec), **le 14 avril** à Guyancourt

Producteurs :

- **Le 10 avril** : Portes ouvertes de la cressonnière de J-M Lesage

Voir la rubrique « Cresson » de la lettre de mars

- **Le 21 mai** : Portes ouvertes des fermes Cirou et Jeauneau

Voir la rubrique « Viande du Perche » de cette lettre

- **Le 21 mai** : Portes ouvertes de la ferme Sapousse

Voir la rubrique « Tisanes et Aromates » de cette lettre

- **Le 18 juin** : Portes ouvertes de la ferme Vandame de 15:30 à 17h30 (informations à venir)